

Poitiers

ÉCRITURE ET GENRE ÉPISTOLAIRES (IV^e-XI^e s.)

Poitiers, 8 Juin 2013, 11.30 h

Conclusions

Klaus Herbers

Le manuscrit 168 de la bibliothèque municipale de Dijon nous montre sur le folio l'image du pape Grégoire le Grand, qui transmet son livre des *Moralia in Iob* à Léandre de Séville. On voit également le début de sa lettre dédicatoire « Dudum te frater » (voir image Hack p. XIII), qui n'a pas été mentionnée durant notre congrès. À la fin de cette lettre, Grégoire évoque un aspect personnel, que récemment Achim Hack a bien mis en relief : il raconte l'histoire de ses maladies. Il souligne que ses sermons, que Léandre trouvera dans ce livre, étaient prononcés par un malade. Du mal dans l'estomac, de la fièvre permanente, etc. (Hack S. 56-59).

Dans ce contexte il devient un nouveau Job : « *ut percussum Iob percussus exponerem, et flagellati mentem melius per flagella sentirem* ». (Epist. I S. 357 Nr. 53a.). Voilà un bon exemple où l'auteur, le destinataire et le contenu commencent une communication.

C'est donc une lettre dédicatoire, qui permet à l'auteur d'entrer en contact avec son lecteur ou plutôt avec ses lecteurs. La lettre reste, comme nous avons souligné durant ce congrès un très fort moyen de liaison entre deux ou même plusieurs personnes. Pour en venir à notre congrès, je crois que nous l'avons mal planifié: selon le sujet on aurait bien pu prévoir les conclusions par lettre. Cela aurait été la forme adéquate. Mais par quelle forme de lettre ? Une lettre dédicatoire ou une lettre préface que Salvador Iranzo et Ruth Miguel Franco nous ont présentées dans toutes leurs variantes à placer dans le volume projeté de nos conférences? Le titre de notre colloque a bien mis en relief que l'on ne parle plus seulement d'épître ou d'« epistola », mais de genres épistolaires. Nous avons discuté sur l'acte d'écrire et aussi sur les transformations des lettres écrites, et nous avons parlé des genres, qui hélas, se mélangent et se refusent à une délimitation stricte. La grande variété des formes, les modes différents d'expression écrite, les multiples approches d'entrer en communication par lettres ont été étudiés. Cette diversité est due à l'individualité de l'évolution historique, et ainsi les grands thèmes de notre colloque ont été organisés autour

d'un premier essai de répondre à la question : qu'est-ce que l'individualité dans le genre littéraire ?

En plus, il faut tenir compte de la tradition. La lettre se sert de beaucoup de procédés non seulement développés dans l'antiquité, mais elle se sert aussi de procédés littéraires classiques, en les transformant bien sûr, l'invective, la satire etc., comme nous avons étudié surtout lors de la deuxième section. Je rappelle seulement la citation, la polémique, les questions rhétoriques, les figures de style etc.

Mais : Où commence la lettre et où finit-elle ? Le contour et les contextes sont importants. « La lettre est forme socialement organisée de la parole, régie par des conventions énonciatives, stylistiques, littéraires ». C'est par ces mots que Florence Close et Christiane Veyrard-Cosme ont commencé leur communication. Dans son introduction, par contre, Thomas Deswarte a comparé la lettre, en se servant d'une citation d'Erasme, à la flexibilité d'un poulpe. Et en effet : La forme de lettre nous semble omniprésente et de grande variation: Vincent Debiais a trouvé la formule en parlant d'une enveloppe qui n'englobe pas uniquement la poésie et l'épigraphie, mais aussi des traités ou des pièces juridiques. La lettre comme enveloppe, une idée tout à fait différente de nos courriels avec les appendices ou « attachments ». De plus, il faut tenir compte de la situation pragmatique. Pour une définition, il peut être utile de bien établir les limites avec d'autres genres apparentés, comme par exemple la décrétale, le *rescriptum* ou le *constitutum*. Et il est pertinent de voir les formes spéciales comme la lettre d'admonition ou d'exhortation, la lettre de menace, la lettre d'amour, la lettre-poème, le Carmen, l'Éloge, la lettre de recommandation, l'invitation, la lettre polémique, même le sermon ou le traité et le miroir des princes etc., comme nous avons surtout étudié – mais pas uniquement – dans la troisième section.

La richesse des informations, les résultats des conférences et des débats et des discussions sont multiples, et d'abord je voudrais exprimer mon très haut respect pour toute cette érudition. Le titre évoquait deux aspects, c'est-à-dire « écriture » et « genre », les sections étaient divisées en trois. Mais, je ne veux pas ici réviser et résumer les résultats de toutes les conférences l'une après l'autre, mais plutôt concentrer mes remarques de conclusion sur quelques aspects qui unissaient certaines contributions et réflexions. Hélas, on a étudié un matériel bien divers de l'Antiquité tardive au 12^e siècle. Certains auteurs de lettres ont été étudiés sous des perspectives différentes, comme

Cassiodore par Ida Gilda Mastrorosa et Christine Radtki, en mettant en relief l'aspect poétique et panégyrique, ou comme Venance Fortunat par Lionel Mary et Franca Ela Consolino.

Permettez-moi donc de présenter quelques remarques conclusives sous cinq aspects.

1. Quel est notre sujet ? D'abord les définitions et délimitations : Délimiter l'épistola paraît difficile : J'ai déjà parlé des lettres dédicatoires, qui se rapprochent des lettres-préfaces, comme nous ont montré les communications de Salvador Iranzo et de Ruth Miguel Franco. Nous avons discuté sur la lettre-sermon, la lettre-poème, ou bien en latin : des *formulae* , *epistola*, *rescriptum*, *praeceptum*, *decretum* et *epistola decretalis*, des traités sous forme de lettre ainsi que le manuel de Dhuoda, qu'Ursula Vones-Liebenstein concevait ce matin comme un corpus de lettres. Cette grande variété de formes et de termes techniques ne facilite pas l'érudition. Comment comparer ? Comment chercher des indications sur la pratique épistolaire p. e. dans les sources historiographiques ? Mais la variété ne concerne pas uniquement la comparaison et la délimitation, mais également l'interprétation. Des traités interprétés comme lettres – pensons aux communications de Philippe Blaudeau sur le *Constitutum de Vigile* ou de Pierre Descottes sur les traités de saint Augustin – ouvrent des perspectives nouvelles de compréhension, parce que l'aspect pragmatique, « *der Sitz im Leben* », s'en déduit. C'est valable aussi pour les genres apparentés : si l'on pense aux épithètes de l'époque carolingienne, on peut très facilement rapprocher ou différencier l'usage dans les diplômes et les lettres, comme s'ensuit de la conférence de Shigeto Kikuchi.

2. Le contexte de communication et de transmission ou bien les actes performatifs sont des aspects qui préparent déjà en quelque sorte le deuxième congrès et ont été évoqués maintes fois. Les différentes formes d'adresse et les formes de se caractériser soi-même, les épithètes, reflètent-ils une évolution politique comme soutenait Shigeto Kikuchi ? En tout cas, la communication se renforçait par une lecture *viva voce*, comme l'attestent les lettres de Loup de Ferrières, qui vont paraître bientôt dans une édition nouvelle de Michael I. Allen. Pourtant, Enimie Rouquette a vu des fois un déséquilibre entre l'émetteur et le destinataire. Communication équilibrée ou déséquilibrée ? Quelles sont les présuppositions, dans quel contexte ? Voilà les questions qui restent à approfondir. Le dialogue est peut-être renforcé si on analyse les lettres que l'on nomme *rescripta* ou *responsa*, comme la fameuse lettre de 30

pages de Nicolas Ier aux Bulgares en 866, qui joue avec les mots *consulta* et *responsa*. L'aspect de la communication va plus loin, si on considère la lettre comme le dialogue des absents, expression utilisée par Shigeto Kikuchi, ou comme un substitut de la personne. Vincent Debiais soulignait l'idée de substitut en citant Sidoine Apollinaire, chez qui l'építaphe devient le substitut de l'acte funéraire. Micol Long nous a présenté quelques exemples instructifs du 11^e siècle chez Pierre Damien et Baudri de Bourgueil concernant la substitution de la personne par lettre. Ajoutons la substitution de la conversation orale, évoquée par Fanny Oudin. Lionel Mary a souligné avec les lettres de Venance Fortunat à Grégoire de Tours dans quelle mesure c'était une véritable prise de contact. Mais cela va plus loin : Si on tient compte du 12^e siècle, l'histoire de la lettre peut devenir une histoire du corps et de la corporalité : La lettre, peut-être comme le livre, ne signifiait pas seulement le substitut de la personne mais *l'incarnatio* même – à la rigueur de la parole divine, comme Eric Palazzo soutenait dans la discussion du premier jour et comme Christiane Veyrard-Cosme a repris hier en soulignant que la lettre pouvait peut-être donner « chair à une ou plusieurs idées ».

3. La vie de la lettre après sa rédaction paraît fort intéressante et variée. La transformation en décrétale, l'inclusion dans les collections canoniques ou collections de lettres (en changeant de genre) nous ont été expliquées par Cornelia Scherer et par Philippe Blaudeau. Que l'on ajoute la perméabilité, le fait de pouvoir concevoir une lettre comme traité et vice versa plus tard, ce que l'on peut déduire des œuvres de saint Augustin par exemple. Ces aspects nous montrent l'évolution du genre ou plutôt des genres épistolaires. On ajoute volontiers les études de Ruth Miguel Franco sur l'évolution manuscrite du *En tibi* et des Etymologies de Isidoro, qui évoquent pas mal de différences. En général alors on peut en déduire que les lettres peuvent s'éloigner de leur contexte original comme le *En tibi*. Mais l'inverse est vrai aussi : Il y a les lettres que l'on collectionne, que l'on met ensemble dans un dossier thématique. Mais quelle est l'évolution du genre ? Si dans la discussion après la conférence de Vincent Debiais on a voulu voir une évolution de Sidoine à Alcuin avec leur façon de manier l'aspect poétique, il faut aussi opposer l'individualité de chaque auteur, individualité très nette en ce qui concerne Théodulfe d'Orléans, présentée par Enimie Rouquette. Faut-il donc dans l'avenir grouper les lettres chronologiquement, par groupes sociaux et individus ? La vie de la lettre après sa rédaction, c'est aussi une vie qui peut nous mener à la didactique. Elena Marey a évoqué cet aspect pour Braulion de

Zaragoze, on pourrait ajouter le Codex Carolinus cité durant la discussion, le manuel de Dhuoda expliqué ce matin par Ursula Vones-Liebenstein, sans oublier les collections de lettres et les « Stilübungen » du 11^e siècle que nos précédents ont étudiés surtout dans les années 30 du siècle passé, ni les *artes dictaminis* si importants pour la composition d'une lettre, Fanny Oudin en a souligné l'importance.

4. Les fonctions des lettres paraissent multiples. La lettre n'est pas uniquement la prise de contact, le champ d'érudition, la forme littéraire, mais avec la lettre s'ouvre aussi la possibilité d'expérimenter comme Franca Ela Consolino a souligné. « ¿ Carta enviada o texto literario ? » demandait Ruth Miguel Franco en analysant le "En tibi". Les zones frontalières entre les genres incitaient à ces essais et à des incursions fréquentes dans la politique. On pense ici à Braulion, à Cassiodor ou à Loup de Ferrières. Ludwig Vones a souligné les aspects politiques en plaçant sa lettre-sermon dans un vaste ensemble de sources et d'autres mesures politiques qui montrent Oliva de Ripoll comme partisan pour établir un « Klosterstaat ». Et le miroir des princes de Dhuoda, analysé par Ursula Vones-Liebenstein, est privé et politique en même temps. Mais même les lettres proches de la poésie comme celles de Théodulfe se font politiques par leur ironie, polémique et satire. Les rois, les hommes d'Église et les synodes peuvent souligner ces aspects – pas seulement quand on a parlé des lettres panégyriques, comme Christine Radtki de Cassiodor.

5. Mon dernier point concerne les conditions d'écriture de la lettre et l'application des procédés épistolaires. Dans plusieurs conférences nous avons entendu parler de la formation des auteurs, comme celle de Braulion qu'Elena Marey a évoquée. Et les techniques littéraires, les citations, dont elle a également parlé, laissaient entrevoir peut-être aussi des manuels, des florilèges, des anthologies qui étaient à la disposition de ces auteurs. Tous ces outils s'opposent en partie à la spontanéité, chère à Michaël Cousin pour les lettres d'Alvare, parce que du moins certains auteurs disposaient de leurs outils. Vincent Debais citait Sidoine Apollinaire avec la *officina litteratorum*. Un bon exemple que je pourrai ajouter est celui d'Anastase Bibliothécaire, auteur d'une quantité de lettres papales du 9^e siècle, qui, lui, avait accès à la bibliothèque et aux archives. Peut-on en déduire que les bibliothécaires étaient les auteurs idéaux de lettres ? Évoquons comme autre exemple Loup de Ferrières avec sa bibliothèque et sa soif d'acquérir des livres, une soif qu'il partageait

avec tant d'autres comme Alvare à Cordoue au 9^e siècle. On arrive donc aux outils de l'auteur que l'on peut déduire des lettres en les analysant à fond. En France on voyait dans le temps des affiches au bord de la route « Attention, un train peut en cacher un autre ». Ainsi les citations, les stratégies littéraires étudiées, et aussi les modèles comme celui de Jérôme pour Alvare de Cordoue, nous ramènent à des nouvelles pistes de recherche, c'est-à-dire à l'obligation de bien étudier les outils et les conditions des auteurs de lettres.

Quelles seront alors quelques pistes de recherche, les aspects à approfondir ?

a) D'abord la transformation de l'antiquité tardive dans le milieu des Ostrogoths et des Wisigoths. Peut-on rapprocher ou doit-on opposer Cassiodore et Isidore, de qui on a entendu tellement de détails ? Ont-ils transmis le savoir de l'Antiquité différemment ? Sont-ils maîtres de procédés littéraires différents, agissent-ils dans un contexte politique semblable ? Quelles sont les conséquences pour le genre épistolaire ?

b) Si la lettre est une enveloppe, si beaucoup de textes se présentent indirectement comme lettres, voire des canons de concile, des traités, des lettres-préfaces ou des sermons, pour citer seulement quelques exemples évoqués pendant ce congrès, il faut continuer à chercher presque partout et tenir compte des différents contextes dans lesquels la lettre a joué son rôle.

c) Peut-être faut-il aussi se mettre à chercher encore plus la conception des lettres dans l'historiographie, les œuvres littéraires pour bien saisir le contexte et l'aspect performatif de la lettre au Haut Moyen Âge.

d) On a parlé de style, de procédés littéraires, de formes différentes, mais on a peu parlé de lettres falsifiées, bien que le problème ait été abordé dans la communication sur l'adoptianisme. Pourtant, la falsification était présente à tout moment. Dans le nouveau volume des Concilia carolingiens, édités par Wilfried Hartmann et publié il y a deux mois, on trouve le dossier du concile de Tribur en 895.

Dans la version Vulgata (c. 30) et également dans la version Diessensis-Colonensis (c. 29) on apprend qu'il y a toujours des fausses lettres : « *De eo , si quis ab apostolico falsam detulerit epistolam* », c'est-à-dire : « De celui qui apporte une fausse lettre du successeur de l'apôtre ». Le canon décerne aux évêques le droit d'emprisonner une telle personne. Mais la

décision définitive est réservée au pontife romain qui jugerait selon la *lex Romana*, ce qui serait (?) la *Lex Romana Visigothorum* (IX 15)¹.

Ce canon pourrait prouver l'autorité des lettres – dans ce cas des lettres pontificales – qui jouissaient peut-être d'une telle autorité, que l'on en trouvait même des falsifications !

Nous avons étudié les variétés des lettres et du genre épistolaire à l'époque médiévale. La dernière contribution de Fanny Oudin concernait la langue vernaculaire, le fait de dicter une lettre et le fait de proclamer une lettre. Je crois que l'on n'a pas suffisamment étudié la lettre d'adieu, la lettre de remerciement et la lettre d'invitation. C'est ce que je vais faire *viva voce* maintenant pour terminer ma conclusion en combinant ces trois types de lettres.

Avec cette lettre, chers amis, je voudrais remercier tous ceux qui ont préparé ce congrès, qui l'ont organisé assidument et qui ont contribué au déroulement parfait de cet évènement. Sachez bien que la récompense céleste et éternelle sera immense ! Mais, chers amis, les larmes s'unissent à ma gratitude et à ma joie, parce que nous devons nous séparer bientôt et quitter les rivages du Clain, sans oublier St-Hilaire, Ste-Radegonde, Guillaume d'Aquitaine ou les pèlerins de St-Jacques avec leurs lettres de recommandation qui traversaient la ville de Poitiers. « *Tristis est anima mea* » pour parler selon l'Évangéliste. Voilà pourquoi je vous invite par toute mon autorité à bien vouloir participer au prochain colloque pour discuter toutes les questions qui sont restées ouvertes. N'hésitez pas à venir à Erlangen du 21 au 24 mai 2014 pour étudier ensemble la « Tradition et transmission épistolaires ». Dans l'espoir de vous revoir bientôt, je vous quitte donc avec cette lettre.

Benevalete !

¹ MGH Conc. 5 S. 358 f.